

Communiqué

Le SNTPCT apporte son soutien total aux actions des personnels des services publics

Après les Ordonnances travail...

Après l'augmentation de la CSG...

**C'EST LA REMISE EN CAUSE DES MISSIONS DES SERVICES PUBLICS
en prévision des coupes budgétaires, des suppressions d'emploi et
des privatisations...**

FACE À CETTE SITUATION :

- l'ensemble des Fédérations de la Fonction publique - à l'exception de la
CFDT - appellent les personnels de la Fonction publique à faire grève
et à manifester le jeudi 22 mars 2018.

Au-delà des intérêts légitimes des personnels concernés, soulignons que la
défense des Services publics est une question d'intérêt général :

- C'est tant le fonctionnement de la SNCF que celui des hôpitaux, des
maisons de retraite, de la poste...

C'EST UNE POLITIQUE DE CASSE SOCIALE QUI SE POURSUIT...

À laquelle s'ajoute la révision des règles du contrôle des chômeurs avec
une aggravation des sanctions.

C'est d'une gravité extrême :

- c'est la remise en cause des Conventions collectives et des grilles de
salaires minima,
- Ce qui est visé, c'est la baisse des salaires : tous au SMIC... et pour
quel emploi ?

C'est une attaque en règle contre tous les salariés, les chômeurs, les retraités.

**Le SNTPCT se joindra à toutes les actions syndicales
interprofessionnelles qui pourront avoir lieu afin de faire reculer
le gouvernement sur les objectifs antisociaux qu'il poursuit.**

Paris, le 20 mars 2018

Le Conseil Syndical